

le Cercle des Actionnaires

BNP PARIBAS

La Lettre des membres du Cercle BNP Paribas

Un fort développement
de l'activité

■ **Produit net bancaire :**
27,9 Md€ (+27,9%)

Une puissante dynamique
de croissance organique

■ **Produit net bancaire à périmètre
et change constants :**
+13,5%

■ **Frais de gestion à périmètre
et change constants :**
+11,1%

Profitabilité
en très forte hausse

■ **Résultat net part du Groupe :**
7 308 M€ (+24,9%)

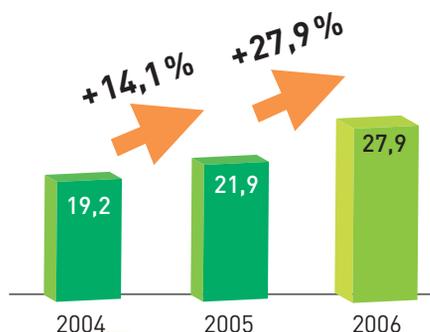
■ **ROE après impôt :**
21,2% (+1,0 pt)

■ **Bénéfice net par action :**
8,03 € (+15,4%)

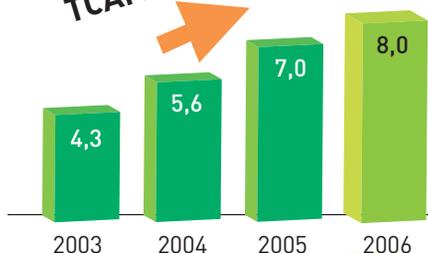
■ **Dividende par action :**
3,10 € (+18,2%)

Résultats 2006

**Produit net
bancaire**
(en Md€)



TCAM* = +23,0%

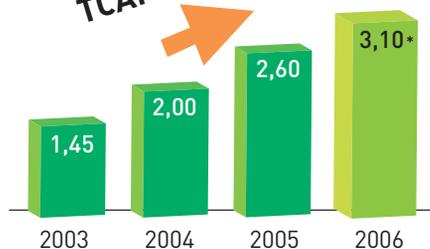


**Bénéfice net
par action**
(en €)

*TCAM: taux
de croissance
annuel moyen.

Dividende par action
(en €)

TCAM = +28,8%

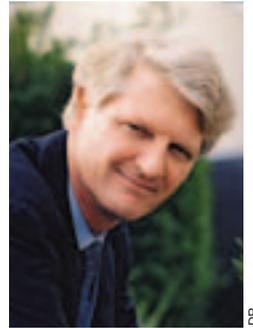


* Sous réserve
de l'approbation
de l'Assemblée
générale des
actionnaires.

Michel Pébereau
Président
de BNP Paribas



Baudouin Prot
Administrateur,
Directeur Général



● Vous venez d'annoncer les résultats 2006 de BNP Paribas ; pouvez-vous nous en exposer les faits marquants ?

L'exercice 2006 a été une année exceptionnelle de croissance des revenus et des profits, puisque les recettes ont progressé de 27,9% et que le bénéfice net part du Groupe a augmenté de 25%.

Cette croissance résulte de la combinaison d'un développement organique vigoureux (+ 13,5 %, à comparer aux 10% enregistrés en 2005), et de l'effet accélérateur de la croissance externe, en particulier avec l'acquisition de la banque italienne Banca Nazionale del Lavoro au 2^e trimestre.

Plus généralement, l'année 2006 a été marquée par une forte internationalisation du Groupe : la part du produit net bancaire (l'équivalent pour une banque du "chiffre d'affaires") réalisée en France est ramenée à 48% (contre 55% en 2005), et même à 43% au 4^e trimestre. La Banque de Détail en France ne représente ainsi plus que 20% du produit net bancaire du Groupe au 4^e trimestre 2006.

● Quelle a été la contribution de chaque pôle d'activité aux résultats 2006 ?

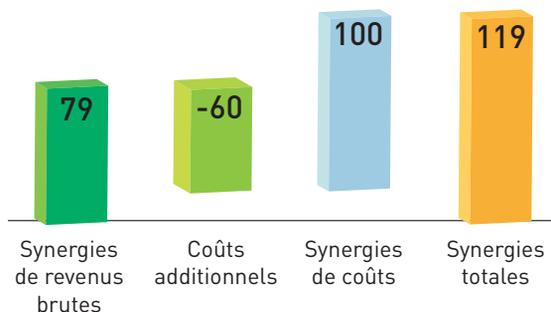
- la dynamique commerciale de la Banque de Détail en France continue de s'accélérer ; elle est essentiellement fondée sur la conquête, la fidélisation et la satisfaction de la clientèle des particuliers, car votre entreprise a poursuivi sa politique de modération tarifaire. Le nombre des comptes à vue s'est accru de 170 000 au cours de 2006 ;
- les Services Financiers et la Banque de Détail à l'International, en combinant croissance interne et acquisitions, portent leurs revenus à 7,3 Md€, en progression de 22,3% par rapport à 2005 (+ 6,1% à périmètre et change constants) ;
- le pôle Asset Management & Services poursuit sa forte croissance : les recettes (4 350 M€) augmentent de 22,5% par rapport à 2005, avec une collecte nette record de 36,9 Md€ (après 34,1 Md€ en 2005) ;
- la Banque de Financement et d'Investissement (BFI) a connu une augmentation de ses revenus de 22,4% par rapport à 2005, à 7,9 Md€ ; BFI est un acteur majeur en Europe, avec des franchises mondiales reconnues, et a continué à renforcer ses positions, notamment en produits dérivés et en financement de matières premières, d'exportations et de projets ;
- la contribution de Banca Nazionale del Lavoro (BNL) aux revenus, sur neuf mois, a été de 2,3 Md€. Son intégration est en très bonne voie, et donne à BNP Paribas un second marché domestique en Europe ; sur les trois années à venir, BNL recèle un potentiel très important de création de valeur grâce aux synergies de coûts et de revenus : elles sont évaluées à 119 M€ pour l'année 2007.

● Quelles sont les perspectives de BNP Paribas sur les marchés émergents ?

Nous avons connu en 2006 une augmentation forte et rapide de notre présence en matière de Banque de Détail sur les marchés émergents. En effet, à fin 2005, le réseau de la Banque en Méditerranée, Turquie et Ukraine comptait 570 agences ; ce nombre est passé à 1 750 implantations à la fin de 2006. Cela est la conséquence de nos acquisitions, mais aussi de notre programme soutenu d'ouvertures d'agences. Aujourd'hui, les revenus de ces nouvelles franchises de Banque de Détail totalisent 1 Md€, et devraient croître d'au moins 25% en 2007.



Synergies attendues en 2007
(en M€)



Forum

Cette rubrique est le reflet des demandes d'information parvenues à l'équipe des Relations avec les actionnaires.

➔ À quelle date le dividende sera-t-il distribué ?

Le dividende de l'exercice 2006 sera mis en paiement le jeudi 24 mai 2007.

➔ Jusqu'à quand peut-on acheter des actions BNP Paribas pour toucher le dividende 2006 qui sera payé le 24 mai 2007 ?

De façon générale, pour percevoir le dividende d'une action, il est bien sûr nécessaire d'en être propriétaire le jour du détachement du "coupon".

- Si vous procédez à une acquisition "au comptant", il vous suffira d'avoir acquis l'action BNP Paribas la veille du détachement de son dividende pour avoir le droit d'en percevoir le montant.
- Si vous passez un ordre "avec Service de règlement différé" (SRD), le

transfert de propriété aura lieu au jour du règlement/livraison, c'est-à-dire le dernier jour ouvré du mois boursier considéré. Ainsi, pour un dividende payé le jeudi 24 mai 2007 :

> pour toucher le dividende, il conviendra d'avoir acquis le titre pendant la liquidation boursière précédant le détachement, soit le mardi 24 avril 2007 au plus tard, le règlement/livraison intervenant le lundi 30 avril 2007 ;

> si vous procédez à des acquisitions du mercredi 25 avril au mercredi 23 mai 2007 (dernière séance boursière avant celle du jeudi 24 mai), vous ne serez alors pas encore propriétaire de vos titres lors du détachement du 24 mai (puisque vous n'en serez livré que le jeudi 31 mai) ; vous ne perce-

vrez donc pas "directement" le dividende, mais une indemnité compensatrice à due concurrence vous sera versée par votre intermédiaire. Cette indemnité, venant en diminution de votre prix d'acquisition, majorera d'autant la plus-value que vous réaliserez éventuellement lors de la cession ultérieure de ces titres.

➔ Au regard de l'ISF 2007, quelles valeurs dois-je prendre en compte pour l'action BNP Paribas ?

Vous avez le choix de prendre en compte soit :

- le dernier cours connu au 29 décembre 2006 : **82,65 €** ;
- la moyenne des derniers cours des trente dernières séances de Bourse de 2006 : **82,18 €**.

Le point sur la fiscalité

➔ Les distributions de dividendes

Les revenus distribués doivent être portés sur la déclaration de revenus à laquelle doit être joint le double de la déclaration fiscale qui a été fourni par l'intermédiaire financier. L'imposition s'articule comme suit :

- abattement de 40% sur le montant des revenus distribués ;
- abattement de 1 525 € pour les célibataires, veufs ou divorcés et pour les personnes mariées soumises à une imposition séparée, ou 3 050 € pour les couples mariés ou liés par un Pacs soumis à imposition commune ;
- imposition au taux progressif de l'impôt sur le revenu (en tenant compte de l'abattement de 20% applicable notamment aux traitements et salaires, désormais intégré au barème de l'impôt sur le revenu) ;
- crédit d'impôt venant en déduction de cette imposition : 50% du dividende versé, plafonné à 115 € pour les célibataires, veufs ou divorcés, et à 230 € pour les couples mariés ou liés par un Pacs et soumis à imposition commune.

➔ Les plus-values de cession

La plus-value nette (différence entre le prix de cession - net de frais et taxes - et le prix d'achat - majoré des frais d'acquisition) réalisée à l'occasion de la cession d'actions doit figurer sur une déclaration spécifique (n° 2074) annexée à la déclaration de revenus. Néanmoins, l'imposition - comme le dépôt de la déclaration - n'intervient que si le montant global des cessions de valeurs mobilières dépasse le seuil de 15 000 € pour l'imposition des

revenus de l'année 2006 (à déclarer en 2007). **Ce seuil est porté à 20 000 € pour les cessions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2007 (à déclarer en 2008)**. À noter également qu'à partir de l'imposition des revenus de 2008 (à déclarer en 2009), ce seuil fera l'objet d'une revalorisation annuelle dans la même proportion que la limite supérieure de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu de l'année précédant la cession.

Lorsqu'elle est imposable, la plus-value est taxée au taux global de 27%, qui comprend, outre l'impôt sur le revenu proprement dit (taux forfaitaire : 16%), les prélèvements sociaux (CSG : 8,2%, CRDS : 0,5%, prélèvement social de 2,3%, soit au total 11%). La plus-value nette bénéficie d'une exonération progressive en fonction de la durée de détention des titres, sous forme d'abattement d'un tiers de la plus-value par année de détention des titres au-delà de la 6^e année, ce qui revient à une exonération totale de la plus-value sur des titres détenus plus de huit ans. Cette exonération ne concerne pas les prélèvements sociaux, qui restent dus sur la totalité de la plus-value réalisée par l'actionnaire.

La durée de détention des titres cédés est décomptée à partir du 1^{er} janvier de leur année d'acquisition ou de souscription. Toutefois, cette durée de détention est décomptée seulement à compter du 1^{er} janvier 2006 pour les titres acquis ou souscrits avant cette date (le premier abattement d'un tiers sera donc applicable seulement aux cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012, et l'exonération ne pourra être totale que pour les cessions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2014).

Le saviez-vous ?

➔ Savez-vous que BNP Paribas :

- est présent dans **85** pays, où il emploie **140 000** collaborateurs, dont **110 000** en Europe ;
- s'appuie en France sur **31 000** collaborateurs, un réseau de **2 200** agences, **4 500** guichets et automates, **206** centres de Banque Privée et **24** centres d'affaires, au service de **6,4** millions de clients ;
- est le **n° 2** de l'affacturage en Italie avec **16 %** de part de marché (Ifitalia) ;
- est le **4^e** assureur-vie en France et le **n° 2** mondial en assurance des emprunteurs (BNP Paribas Assurance) ;
- est le **n° 1** du crédit à la consommation en Europe continentale (Cetelem) ;
- est le **n° 2** en Europe et le **n° 1** en France de la location avec services de flottes de véhicules (Arval) ;
- est le **n° 1** européen du financement des équipements professionnels (BNP Paribas Lease Group) ;
- est la **5^e** banque de l'Ouest des États-Unis, au service de quelque **4,2** millions de clients (BancWest) ;
- se classe à la **1^{re}** place en France, à la **3^e** en Europe de l'Ouest et à la **7^e** en Asie pour la Banque Privée ;
- gère **492 Md€** d'actifs pour compte de tiers ;
- est le **leader européen** de l'épargne et du courtage en ligne pour les particuliers (Cortal Consors) ;
- se classe **n° 1** en Europe continentale pour les services immobiliers aux entreprises ;
- avec BNP Paribas Securities Services, qui traite annuellement plus de **32,2 M** d'opérations, est le **n° 1** européen et le **n° 4** mondial des conservateurs globaux, avec une conservation de **3 614 Md€** ;
- est le **n° 3** mondial des financements de projets ;
- est **n° 1** pour les fusions-acquisitions en France ;
- figure dans le **Top 3** européen pour les activités Taux et Change ;
- occupe le **1^{er}** rang européen (en nombre de transactions) et le **6^e** rang mondial (en volume) pour les crédits syndiqués ;
- est le **leader mondial** du financement du négoce de matières premières.

Le Journal téléphoné de BNP Paribas

0 800 666 777
BNP PARIBAS EN ACTIONS

Le Numéro Vert pour en savoir plus... !

Le cours de Bourse en direct et son évolution...

Le carnet de l'actionnaire...

Des actualités... les visites et conférences
qui vous sont réservées... des interviews

EXCLUSIVEMENT POUR LES MEMBRES DU CERCLE BNP PARIBAS !

Infos pratiques

ZOOM SUR LE NOMINATIF PUR

➔ Des prestations attractives

- Gratuité des droits de garde⁽¹⁾⁽²⁾.
- Invitation systématique à l'Assemblée générale, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation.
- Expédition automatique de toutes les publications destinées aux actionnaires de BNP Paribas.

➔ Des conditions étudiées

- Un commissionnement préférentiel de 0,65% HT du montant brut de la négociation jusqu'à 90 000 €, avec un minimum par transaction de 7,32 € HT.
- Un commissionnement dégressif pour les négociations de montants supérieurs.
- Sans autres frais⁽³⁾.
- Le remboursement, dans la limite de 35 € et sur production de la présente lettre, des éventuels frais de transfert qui pourraient être perçus par votre intermédiaire financier actuel.

➔ Des communications facilitées...

- Un Numéro Vert (appel gratuit) : **0 800 600 700** (de l'étranger : +33 (1) 4014 8037) pour tout renseignement et pour vos négociations.
 - Un numéro de télécopie : **01 55 77 34 17**.
 - Des ordres acheminés le jour même en Bourse de Paris s'ils sont reçus avant 16h...
- ... et sécurisées grâce à un contrat de prestations boursières et à un numéro de code confidentiel.

➔ Spécial Internet

Un site Internet GISnomi (<http://gisnomi.bnpparibas.com>) est à la disposition des actionnaires de la Banque. Ce site, entièrement sécurisé, vous permet, grâce à un code d'accès doublé d'un mot de passe, de consulter vos avoirs (et leur historique) en actions BNP Paribas inscrites sous la forme du nominatif pur ainsi que de transmettre et suivre vos ordres de Bourse.

**POUR FAIRE TRANSFÉRER VOS ACTIONS
BNP PARIBAS AU NOMINATIF PUR,
ADRESSEZ-VOUS VITE À VOTRE INTERMÉDIAIRE
FINANCIER ET/OU RENSEIGNEZ-VOUS AU
NUMÉRO VERT 0 800 600 700 (APPEL GRATUIT).**

(1) Les titres inscrits sous la forme du nominatif pur ne supportent pas de droits de garde. Toutefois, pour vos actions BNP Paribas comptabilisées sur un PEA (Plan d'épargne en actions) chez un intermédiaire, celui-ci peut être amené à prélever des frais imputables aux charges de sa propre gestion.

(2) Les actionnaires dont les actions BNP Paribas sont déposées dans l'une de nos agences BNP Paribas ou BNL, ou chez Cortal Consors, ne supportent pas de droits de garde pour ces titres.

(3) Hors impôt de Bourse de 0,3% pour les transactions sur Euronext Paris supérieures à 7 650 € (frais inclus).

Contacts actionnaires

Vous êtes actionnaire :
BNP Paribas souhaite donc vous fournir des informations complètes, rapides et claires sur ses activités et ses résultats. Pour établir un dialogue simple entre nous, six possibilités vous sont offertes.

■ Avec les conseillers, dans tous les points de vente du Groupe BNP Paribas.

■ Par Minitel, en composant le **3614 BNPPACTION**, où vous trouverez les informations récentes sur BNP Paribas ainsi que l'évolution de l'action.

■ En écrivant au service qui vous est réservé : BNP Paribas Actionnariat individuel, **3, rue d'Antin - 75002 Paris. Fax : 01 42 98 21 22.**

■ Par téléphone : **01 40 14 63 58** ou **01 42 98 21 61**. Pour les manifestations reprises dans *La Vie du Cercle* ou pour accéder au Journal téléphonique "BNP Paribas en actions", composez le **0 800 666 777** (Numéro Vert).

■ En vous connectant à notre site : <http://invest.bnpparibas.com>, au sein duquel ont été aménagés des espaces spécialement dédiés aux actionnaires individuels.

■ Si vos titres sont inscrits en nominatif pur, un Numéro Vert (appel gratuit) est mis à votre disposition pour tout renseignement comme pour vos transactions : **0 800 600 700**.

MAILING LIST

Inscrivez-vous sur la mailing list pour être en prise directe avec l'information financière sur BNP Paribas !

Pour cela, il vous suffit simplement de vous connecter sur notre site Internet <http://invest.bnpparibas.com> puis de cliquer sur l'icône "mailing list/alertes" et de remplir la rubrique "Recevoir nos communiqués".

Agenda des actionnaires

➔ Vos prochains rendez-vous avec le Groupe BNP Paribas ⁽¹⁾

- **9 mai 2007** : publication des résultats du 1^{er} trimestre 2007
- **15 mai 2007** : Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2006
- **24 mai 2007** : mise en paiement du dividende de l'exercice 2006 ⁽²⁾
- **1^{er} août 2007** : publication des résultats du 1^{er} semestre 2007
- **25 septembre 2007** : réunion actionnaires à Nantes
- **2 octobre 2007** : rencontre actionnaires à Toulouse
- **8 novembre 2007** : résultats du 3^e trimestre 2007
- **16 et 17 novembre 2007** : salon Actionaria

(1) Sous réserve de modifications ultérieures.

(2) Sous réserve de l'accord de l'Assemblée générale du 15 mai 2007.

Données financières et boursières

L'ACTION BNP PARIBAS

Du 31 décembre 2004 au 12 mars 2007
(indices rebasés sur le cours de l'action)



Avec un cours de **79,50 €** au 12 mars 2007, l'action s'inscrit en croissance de 50,31 % par rapport au 31 décembre 2004 (52,89 €), quand l'indice sectoriel européen DJ STOXX Bank augmentait de 42,59 %. Depuis le début de l'exercice 2005, les indices généraux CAC 40 pour la France et DJ STOXX 50 concernant l'Europe, ont progressé respectivement de 43,83 % et de 31,58 %.

Données financières et boursières

LE CAPITAL

Répartition du capital de BNP Paribas
au 31 décembre 2006 :

AXA **5,7%**

Salariés **5,3%**

– dont FCPE Groupe **3,9%**

– dont détention directe **1,4%**

Institutionnels **74,5%**

(dont ISR : 0,8 %)

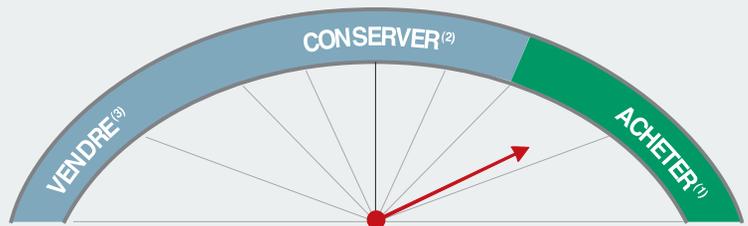
– dont Europe **51,6%**

– dont hors d'Europe **22,9%**

Actionnaires individuels **6,4%**

Divers et non identifiés **8,1%**

L'OPINION DES ANALYSTES



Consensus au 26 février 2007, d'après les recommandations de 21 bureaux d'analystes.

(1) Accumuler/Renforcer/Achat/Strong Buy/Liste recommandée: 15 analystes

(2) Conserver/Neutre : 6 (3) Vendre/Alléger : 0

➔ Oddo Securities – Achat :

« BNP Paribas a 40% de ses activités dans des métiers à forte croissance. » (16 février)

➔ Union de Banques Suisses – Achat :

« BNP Paribas continue à être notre choix n° 1 en France. » (15 février)

➔ CM-CIC Securities – Accumuler :

« BNP Paribas est très bien positionné sur des métiers en croissance. » (15 février)

➔ Natexis Bleichroeder – Acheter :

« Un bon résultat qui recèle des promesses en ce qui concerne BNL. » (15 février)

➔ IXIS – Acheter :

« Forte diversification du Groupe. » (16 février)

RENTABILITÉ TOTALE POUR L'ACTIONNAIRE D'UN PLACEMENT EN ACTIONS BNP PARIBAS

Le tableau ci-contre indique, pour les différentes durées mentionnées se terminant au 31 décembre 2006, la rentabilité totale de la détention d'une action BNP, puis BNP Paribas, ainsi que le taux de rendement actuariel annuel.

Durée de détention	Investissement initial multiplié par	Taux de rendement par annuel actuariel
Depuis la privatisation	7,42	+ 16,38 %
13 ans	5,71	+ 14,34 %
12 ans	6,52	+ 16,92 %
11 ans	7,08	+ 19,47 %
10 ans	7,59	+ 22,46 %
9 ans	4,57	+ 18,40 %
8 ans	3,00	+ 14,71 %
7 ans	2,31	+ 12,74 %
6 ans	2,20	+ 13,98 %
5 ans	2,00	+ 14,83 %
4 ans	2,46	+ 25,27 %
3 ans	1,88	+ 23,37 %
2 ans	1,68	+ 29,55 %
1 an	1,26	+ 26,17 %

BNP PARIBAS La Lettre du Cercle BNP PARIBAS est éditée par BNP PARIBAS/FDG - 16, bd des Italiens, 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : Philippe Bordenave. Responsable d'édition : Patrice Ménard. Responsable de la fabrication : Patrick Fleury. Responsable de l'information financière : Véronique Ormezzano. Conception et réalisation : L'« GEN » - Responsable d'édition et secrétaire de rédaction : Frédérique Pelletier. Maquettiste : Odile Body. Impression : Imprimerie nouvelle de Viarnes. Dépôt légal : à parution.